**Compte rendu du deuxième conseil d’école**

**Vendredi 11 mars 2022**

**École**: EMPU Antide Boyer

**Commune**: AUBAGNE

**Année scolaire** : 2021/2022

**Présidé par** : STREICHEMBERGER Nicole

**Présents :**

**Enseignants :** Streichemberger Nicole PS directrice, Dubois Isabelle PSMS, Clos Laetitia MS, Verchère Carole MSGS, Timar Cathy GS

**DDEN** : M Solère (Excusé)

**ATSEM** : Lepiètre Sandrine MS, Hidalgo Nicole PSMS, Jayne Martine PS, Bencheikh Chérifa MSGS et GS

**Agents Municipaux** : Pereira Graziella Responsable de site, Deviller Odile aide cantine

**Parents d’élèves élus** : Sanchez Anthony, Camoin Cécilia, Olivieri Sabrina, Blanc Elodie, Rancurel Delphine

**Représentants Mairie :** Mme Lloret Sylvie Direction du développement éducatif, Mme Amoros Brigitte Elue

1. **Fonctionnement de l’école**
	* + 1. **Prévision rentrée 2022**

Effectifs : entre 165 et 170 enfants

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Niveau** | PS | MS | GS |
| **Effectifs** | 60 | 46 | 58 |

Organisation avec l’ouverture de la sixième classe

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Classes** | PS | PS | MS | MSGS | MSGS | GS |
| **Effectifs** | 30 | 30 | 28 | 259MS et 16 GS | 259MS et 16 GS | 26 |

La sixième classe sera accueillie dans l’actuelle BCD dans l’attente des travaux pour la rentrée 2023. Une classe de Maternelle sera alors située au premier étage.

Des solutions devront être trouvées en concertation pour les problèmes suivants :

Le dortoir actuel a une capacité de 39 enfants. Comment coucher les 60 enfants de PS inscrits ? Dans une classe ? Le classe devra alors être aménagées et réaménagées tous les jours. Dans la salle d’accueil ? Le créneau SPORT de début d’après-midi sera donc indisponible.

La bibliothèque ne sera plus accessible. La mairie propose de mettre les livres dans des bacs à roulettes rangés dans des placards. Mais les placards sont déjà bien remplis. Les meubles de la bibliothèque, les grandes tables pour les réunions devront aussi être rangées afin de les récupérer l’année d’après.

L’équipe enseignante souhaite une augmentation du nombre d’ATSEM suite à l’ouverture de cette classe.

* + - 1. **Sécurité**

Exercice incendie du 22/02/2022 : Les classes de l’élémentaire qui se regroupent près du portail devront être déplacées afin de libérer l’accès des pompiers. Pas d’autres problèmes à signaler.

PPMS risque majeur exercice le 15/03/2022 : Pas de problèmes particuliers. Chaque adulte a un rôle.

* + - 1. **Budgets municipaux**

Budget prévisionnel pour l’année 2022/2023

En cours d’élaboration.

* + - 1. **Coopérative scolaire**

A ce jour le compte est créditeur de 3518€.

*Recette*

L’équipe enseignante remercie les parents pour la vente de blé. Rapport : 427€

La photo de classe a rapporté 592€

Les parents organisent une tombola qui sera tirée le jour du Carnaval et envisagent la reprise des Mardis Gourmands.

Les enseignants participent à l’action « Dessin d’école » où différents objets comportant le dessin de leur enfant seront proposés à la vente. Prix entre 4 et 16€.

*Dépenses*

Budget sortie zoo :

Entrée : 1039.50€

Transport : 1353.43€

Total 2502.93€ soit 15€ par enfant. L’objectif est de parvenir à la somme de 10€ par enfant.

L’équipe enseignante envisage la venue d’un spectacle de marionnettes sur le thème de l’Afrique.

* + - 1. **Travaux demandés**

Le revêtement de la cour sera une priorité.

La réfection des toilettes proches du dortoir n’est pas envisagée. L’équipe enseignante le regrette compte tenu de l’ouverture d’une sixième classe qui engendrera une augmentation de l’effectif global et le nombre total peu important de lavabos et toilettes. Le protocole sanitaire exigeant un lavage des mains fréquent accentue le problème.

* + - 1. **Application du protocole sanitaire à l’école, hygiène**

A compter du 14/03/2022, le protocole sanitaire est passé en niveau 1. Ce qui implique au niveau de la maternelle :

* La fin de la limitation du brassage entre groupe d’élèves. Les répartitions sont de nouveau autorisées, les activités regroupant deux classes différentes également, ainsi que la participation à un spectacle regroupant tous les enfants de l’école.
* La fin du port du masque en intérieur et extérieur pour les adultes

Les mesures concernant le lavage des mains, l’aération, et la désinfection de surfaces (1 fois par jour) est maintenu.

Toutefois les brassages trop importants sont déconseillés. C’est pourquoi, nous avons maintenu les deux zones dans la cour de récréation. Pour la même raison, nous avons décidé de demander aux parents de ne pas pénétrer dans la cour le jour du Carnaval.

Gestion des cas contact :

En cas d’élèves cas positif confirmé dans une classe, les enfants de la classe sont considérés cas contact à risque. Ils peuvent poursuivre leur scolarité sous réserve de réaliser une surveillance par autotest à J+2

Gestion des cas positif :

Un enfant positif peut revenir en classe à J+5 avec un test PCR ou antigénique négatif, ou à J+7 s’il n’a plus de symptôme depuis plus de 48h. Les adultes de la classe devront porter le masque pendant 7 jours.

1. **Communication avec les parents :**

Communication Parents/ Direction : maternelle.antideboyer@gmail.com et l’ENT toutemonécole

Communication Parents/Classe : boîtes mail laposte.net et l’ENT toutemonannée

Communication Mairie/Direction : ce.0130359v@ac-aix-marseille.fr

Les mails de la mairie en direction des parents sont bien reçus.

1. **Projets et vie de l’école**

Bilan des événements passés :

Noël goûter et spectacle

Fête des rois

Petits Déjeuners et nutrition pour les classes de GS

Projet l’Afrique : Sortie au zoo de la Barben.

Événements futurs

* + Carnaval avec déguisement libre et animation le mardi 05/04/2022
	+ Spectacle
	+ Après-midi récréatif /Kermesse
	+ Sortie à la Barben et préparation en classe
1. **Questions des parents**

La sortie du périscolaire à 18h30 sera-t-elle à nouveau mise en place ?

Pour le moment, le nombre trop important d’agents absents ne permet pas de l’envisager.

Les parents précisent que l’annonce de la fermeture de l’école en raison de la course cycliste s’est fait trop tardivement. La mairie répond que c’est une décision préfectorale et qu’elle a été transmise le plus rapidement possible.

Les parents demandent que le panneau d’affichage qui leur est réservé soit de nouveau accessible. La directrice va faire la demande via E Atal.